

**Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest**

**Objet : Vie institutionnelle/Demande de Fonds de concours commune de M'Tsangamouji pour la réhabilitation de la voirie ANTANIBAZAHA**

**Séance du 07 juin 2024**

**Délibération n°45  
2<sup>ème</sup> convocation**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 40

Présents : 11

Absents : 29

Votants : 12

- dont « pour » : 12
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 03 juin 2024, suite à l'absence de quorum constatée ce jour, s'est réuni sous la présidence de M. IBRAHIMA Said Maarifa, dans la salle de réunion de la 3CO, le vendredi 07 juin 2024 à 08 heures.

**Présents :**

IBRAHIMA Said Maarifa, BOINA Rifay Raim, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, CHANFI Bibi, MADI OUSSINI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

**Absents:**

AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, MDALLAH Anlamati, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba, RIDHOI Zainabou.

**Absents représentés :**

Mme SAID Mariame représentée par M IBRAHIMA Said Maarifa

**Secrétaire de séance :** Mr BOINA Rifay Raim.

Vu la demande de la commune de M'Tsangamouji en date du 17 mars 2023 de bénéficier d'un fonds de concours communautaire d'un montant de 141 631€ pour la réhabilitation de la voirie du quartier Antanibazaha dans le village de M'tsangamouji dont le cout est estimé à 177 039 €.

Considérant que cette demande s'inscrit dans le cadre de la délibération n°87 en date du 30 novembre 2022 portant règlement des fonds de concours communautaires,

**LE CONSEIL communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide**

- D'attribuer à la commune de M'Tsangamouji un fonds de concours d'un montant de 33 569€ pour le projet susvisé au titre de la répartition budgétaire 2024 ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Fait et délibéré le 07/06/2024**

**Ont signé les membres présents**

**Pour extrait conforme au registre**

**Le président de la 3CO**



**M. IBRAHIMA Said Maarifa**  
IBRAHIMA  
Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest



Signé par : Saïd Maarifa IBRAHIMA  
Date : 11/06/2024  
Qualité : Président